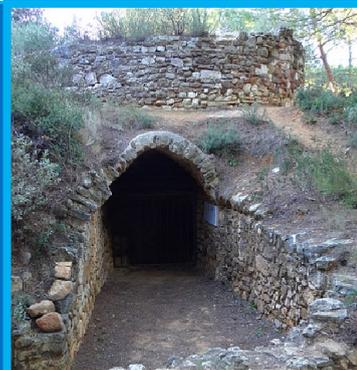


# De l'abside... ... à la glacière



**BULLETIN MUNICIPAL OCTOBRE-NOVEMBRE-DECEMBRE 2022**



## Le Mot du Maire



Mes chers concitoyens,

Voici donc notre dernier bulletin trimestriel, celui-ci, comme les précédents aborde différents sujets sur la commune, revient sur les manifestations passées les travaux et projets à venir, des infos diverses et différents conseils utiles. Vous trouverez aussi un point précis sur la gestion de l'énergie et des ressources de notre commune.

Nous avons dès 2009 mis en place des actions ciblées pour favoriser l'économie de la ressource en eau et ainsi que l'énergie (éclairage public, gestion énergétique des bâtiments publics). Vous découvrirez sur ce dossier, qu'une très grande partie de la commune est concernée par une baisse d'intensité de son éclairage public entre 23h et 5h du matin ; que les rénovations successives des bâtiments communaux nous ont permis d'effacer des passoires thermiques liées à la vétusté, mais surtout au « grand âge » de certains d'entre eux, « grand âge » certes, mais qui sont les témoins de l'histoire du village. L'actualité mondiale, nationale, nous conforte et nous pousse à continuer, voir à accélérer les mesures déjà prises sur ces sujets. L'économie en ressources est une affaire de tous et nous vous invitons, mes chers concitoyens, à aller dans le même sens. Plusieurs services sont à votre disposition pour vous aider à mettre en place, par des gestes parfois très simples, des actions individuelles d'économie. N'hésitez pas à venir en mairie vous renseigner sur ces services au niveau du Département, de l'Agglomération, ou du Parc.

Je terminerai par des remerciements. Un grand merci aux bénévoles des associations pour l'animation de nos soirées estivales. Un grand merci aux saisonniers et personnels de la commune, administratif, technique, centre de loisirs et police pour la gestion de cet été compliqué et caniculaire, aux membres du CCAS pour leur présence permanente auprès des plus fragiles. Un très grand merci aux bénévoles du CCFF qui ont patrouillé tout l'été, par des chaleurs suffocantes, dans notre belle Clape pour la protéger d'un risque extrêmement élevé d'incendies.

Bonne rentrée à nos élèves et nos enseignants, bonnes vendanges à nos viticulteurs. Bonne lecture à vous tous et à très bientôt dans les prochaines animations festives locales.

Didier ALDEBERT

**Dans ce numéro:**

**Page 1:** Le mot du Maire

**Page 2:** Au cœur de l'actualité du village

**Pages 3 et 4:** Vie de la commune

**Page 5:** Au cœur de l'actualité du village

**Page 6:** Informations pratiques



Magazine trimestriel de la ville de Vinassan 9 rue Jean Jaurès BP1 11110 VINASSAN—Gratuit

Tél Mairie: 04.68.45.29.00 [www.vinassan.fr](http://www.vinassan.fr). directeur de publication Didier ALDEBERT, Maire.

Responsable de la rédaction : Sylvie BARRAU, adjointe chargée de la communication.

# Au cœur de l'actualité du village

## Fête Nationale 13 et 14 juillet

C'est une foule nombreuse et chaleureuse qui s'est pressée mercredi 13 juillet, dès 19h30, à l'apéritif puis au savoureux repas organisé par l'Etoile Sportive Vinassanaise au parc de Thel. Le tour est venu ensuite aux enfants de participer à la retraite aux flambeaux aux rythmes des percussions du groupe Zooka Samba.

A 23h, le feu d'artifice devait éclairer le ciel Vinassanais ! Mais des ennuis techniques ont eu raison du feu. C'est avec tristesse que celui-ci a été reporté à une date ultérieure. La soirée s'est poursuivie au son de la musique de Décibel DJ Laurent qui a fait danser jusqu'au bout de la nuit...

Le lendemain 14 juillet, jour de fête nationale, comme chaque année la cérémonie au monument aux morts s'est déroulée devant un nombreux public, en présence des personnalités civiles et militaires. Après le dépôt de gerbe effectué par Katia Mitaine et Jean-Louis Ournac, élus de la commune, Didier Aldebert, Maire de Vinassan, a évoqué toutes les valeurs fortes qui symbolisent cette date « Liberté, Egalité et Fraternité ». Il a rappelé avec émotion que ces « citations n'avaient pas d'échos à 2403km de Paris, en Ukraine où toutes ces valeurs ont été réduites à néant ». La Marseillaise chantée par la chorale a clôturé la cérémonie. Un apéritif républicain a réuni la population et les officiels au complexe du Parc de Thel.



## Pétanque : trophée de la ville

Le 16 juillet, le traditionnel trophée de la ville organisé par les Joyeux Pétanqueurs Vinassanais réunissait de nombreux joueurs dans un esprit de convivialité. Un apéritif dinatoire très apprécié clôturait la journée.



## CCFF en action durant tout l'été.

Comme tous les étés depuis 35 ans, les patrouilleurs-euses du Comité Communal des Feux de Forêts de Vinassan ont sillonné toutes les 3 semaines, en alternance avec leurs collègues d'Armissan et de Salles d'Aude, le massif de la Clape de 12h à 20h, voire plus selon demande des autorités.

Au nombre de 43 cette saison, dont 5 nouveaux visages, ils ont été, à bord du véhicule tout terrain spécifiquement aménagé avec radio, citerne et lance à incendie, en contact permanent avec le PC forêt du SDIS de l'Aude basé à Carcassonne.

Leur principale mission consistait à surveiller la moindre fumée suspecte, à en avertir le PC forêt et à se rendre sur place afin d'évaluer la situation puis en faire le compte rendu, ayant selon l'intensité du feu naissant la possibilité d'intervenir sur celui-ci.



L'information et la sensibilisation du public font partie de leurs prérogatives. Celle-ci s'est vue restreinte du fait de la fermeture du massif au public en raison de la sécheresse dès le 3 août.

Malgré les conditions caniculaires très éprouvantes, les patrouilleurs-euses ont assumé avec courage et dévouement leurs missions et doivent en être grandement remerciés. Celles-ci ont contribué de façon significative à limiter les risques de feux aux conséquences désastreuses.

Si vous souhaitez vous aussi venir renforcer les rangs du CCFF la saison prochaine, vous pouvez dès à présent en faire la demande auprès de la mairie.

# Au cœur de l'actualité du village

## Enfance et jeunesse

La rentrée scolaire: Mme Darnis Anne nouvelle enseignante assurera la décharge de Mme Aguerra Laurence directrice du primaire tous les lundis et un jeudi par mois.

Le cadre sanitaire: Les cours ont lieu en présentiel, sans restriction sur les activités physiques et sportives, aucune limitation n'est prévue pour la restauration scolaire.

L'étude surveillée: Elle est organisée par la Commune et s'adresse aux enfants de l'école élémentaire. C'est un accueil encadré par les enseignantes de l'école. Elle a pour rôle de faire faire les devoirs aux enfants sous la surveillance des enseignantes. Coût réel pour la commune : 3900€ (déduction faite de la participation de 1€ par enfant par étude). Elle se déroule dans les locaux de l'école dès la fin du temps scolaire, le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 17h30. Les inscriptions sont obligatoires et se font uniquement en mairie.

Le périscolaire: Un animateur est embauché par la commune pour des activités sportives réservées aux enfants de la garderie de 16h30 à 18h30. Il s'agit de Patrice Hugo.

Le nombre d'enfants: Ecole primaire : 149 ; Ecole maternelle : 68.



## ALSH

Le Centre de Loisirs de Vinassan et Armissan a accueilli 53 enfants du 8 au 29 juillet 2022 avec un protocole allégé et simplifié, encadrés par une dizaine d'animateurs.

Repartis en 2 groupes de 3 à 6 ans et de 6 à 11 ans, les enfants s'en sont donnés à cœur joie dans les diverses activités sportives, manuelles, culturelles, proposées par l'équipe encadrante. Outre les activités de tous les jours, 3 sorties avec pique-nique ont été organisées : la visite de l'aquarium au Grau du Roy et balade dans les Salins d'Aigues Mortes, la chasse au Trésor dans la ville de Narbonne à la recherche du Trésor de Matagot et une journée à Europark de Vias.

Cette année, le dernier vendredi après-midi, un goûter a été proposé et préparé par les animateurs et les enfants aux élus et aux parents de chaque commune pour finir la saison en gaieté ...RDV est pris pour la prochaine année !

Date du prochain ALSH **du 24 au 28 octobre 2022.**  
**Inscriptions en mairie d'Armissan jusqu'au 12 octobre**



## Le travail des saisonniers

Durant juillet et août, comme chaque été, une vingtaine de jeunes Vinassanais âgés de 16 à 18 ans a été recruté par la commune, pour le temps d'une semaine. Cela leur permet de faire leurs premiers pas dans le monde du travail.



Ils ont pu se familiariser avec les règles imposées : ponctualité, travail en équipe et prises d'initiatives.

Seize jeunes ont travaillé aux services techniques avec comme missions : entretien des espaces verts, peinture d'équipements publics, ou encore distribution des sacs poubelles. Une saisonnière a été affectée au service administratif, et trois autres souhaitant travailler dans le domaine de l'enfance, au centre de loisirs Vinassan/Armissan.

La municipalité Vinassanaise se réjouit de voir ainsi tout ces jeunes s'investir dans des activités professionnelles qui leur donnent un aperçu de ce qu'est la vie active et les remercie pour leur dévouement.

## Des dépenses d'énergies et d'eau maîtrisées



Aujourd'hui, l'Etat alerte et demande aux particuliers et aux collectivités de faire des économies d'énergies mais aussi de maîtriser notre consommation d'eau. Nous voulons vous présenter ce qui a été réalisé sur notre commune au cours des 14 dernières années dans cet objectif.

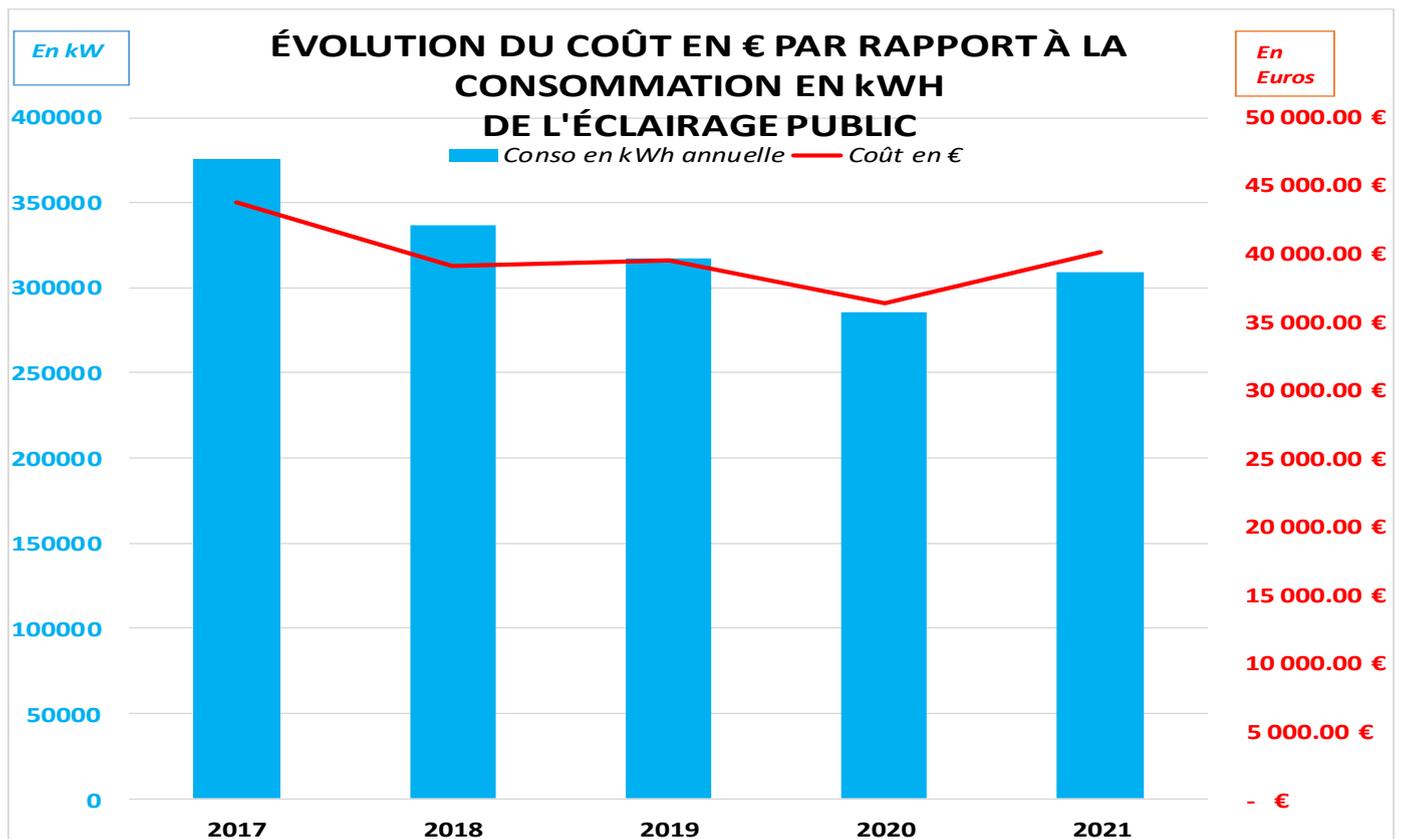
La maîtrise de l'éclairage public est une source importante de réduction des consommations électriques. Conscient que la vétusté et le manque d'isolation des installations sont la principale cause de surconsommation, la commune de Vinassan a systématiquement équipé les nouvelles installations de lampe LED. Sur le réseau déjà en place, quand cela a été possible, les équipements ont été changés pour du LED. L'éclairage public s'allume un peu plus tard le soir (10 mn) et s'éteint un peu plus tôt le matin (10 mn). Sur plus de la moitié du village, l'intensité lumineuse des éclairages diminue de 50% de 23h à 5h, ne gênant en rien le confort de chacun.

Les nouveaux bâtiments publics ont été équipés d'éclairage LED, comme la garderie cantine. Dans les bâtiments plus anciens, si cela est possible, les ampoules LED ont remplacé les ampoules classiques.

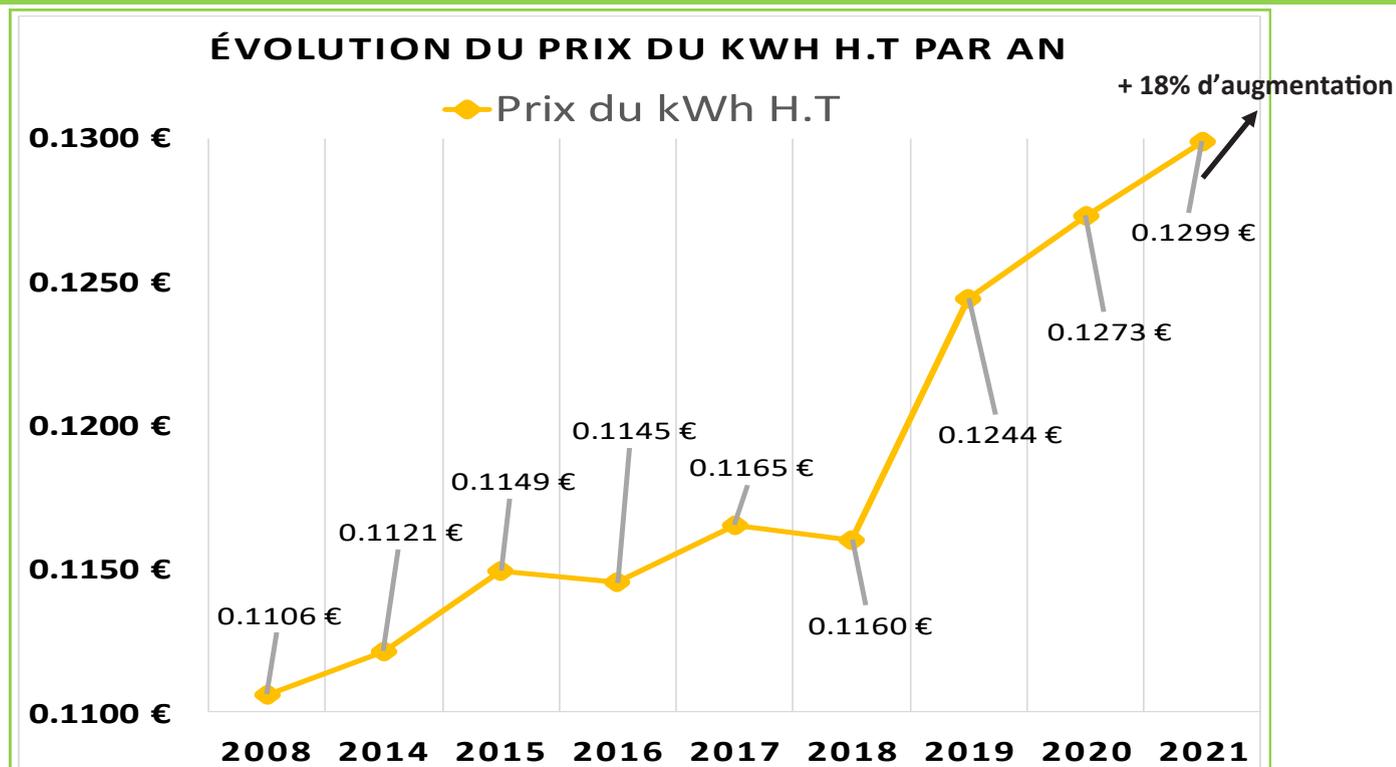
Le chauffage est aussi un point sensible : aux écoles, les anciens radiateurs énergivores ont été remplacés par des systèmes double flux chaud/froid beaucoup moins « gourmands », et un nouveau système permet de baisser le chauffage de façon centralisée durant les vacances scolaires et le week end. La salle Caraveilhe a été équipée d'un programmeur permettant de faire fonctionner le chauffage que pendant les heures d'utilisation de cette salle.

Parallèlement, des travaux de réfection et d'isolation de toiture ont été réalisés dans certains bâtiments anciens (Salle Caraveilhe, ancienne mairie).

En dix ans, la consommation d'électricité sur la commune s'est maintenue voire a baissé alors que de nouveaux bâtiments ont été construits (garderie cantine, boulodrome, maison des sports) mais la dépense associée a augmenté du fait de l'évolution des tarifs du Kwh.



# Vie de la Commune



D'autres économies sont réalisées sur la consommation d'eau. En effet, le débit des robinets et douches a été limité : pour les robinets, il passe de 9 à 3 litres, pour les douches, de 25 à 6 litres grâce à un réglage.

Un certain nombre d'espaces verts ont été supprimés afin de limiter l'arrosage.

Une étude est en cours pour récupérer une partie de l'eau de la source. Des devis sont en attente.

Un dernier point a permis de diminuer le budget consacré à la consommation d'électricité et d'eau : ajuster les abonnements afin de mieux correspondre à la réalité de l'utilisation.

Dans le contexte difficile que nous vivons, le Maire et son équipe vont continuer à travailler afin de limiter au maximum les dépenses en énergies notamment au niveau de l'éclairage public, des candélabres vétustes seront remplacés par des lampes LED. Toutes ces actions permettront que Vinassan reste un village où il fait bon vivre.



## La vidéo protection arrive sur notre commune

Il y a encore quelques années, la présence d'installations de vidéo protection, au nom des libertés individuelles, n'était pas souhaitée par la majorité de la population. Aujourd'hui, notre commune n'est pas épargnée par les incivilités et les délits dont sont victimes les Vinassanais : des actes qui perturbent la tranquillité de notre village.

C'est ainsi que, prenant à bras-le-corps l'une de ses promesses de campagne, M. Le Maire Didier Aldebert et l'équipe municipale se sont lancés dans la mise en place de ce projet, afin de s'assurer de l'installation du matériel le plus performant et le plus efficace pour la commune.

Placées dans des endroits stratégiques, 15 caméras permettront de capter l'activité du jour comme de nuit, de dissuader les passages à l'acte et tranquilliser les habitants : une vraie innovation dans notre commune ...qui pourra être à l'origine de grands changements.

Le central sera situé dans les locaux de la Police Municipale prochainement ouverts, rue Jean Jaurès, à côté de la mairie. Nous agissons pour ne pas perdre la sérénité dans notre commune.



## NUMÉROS UTILES

Centre de secours

18 ou 112

Pompiers Coursan

04.68.33.22.90

Gendarmerie

Urgence: 17

Vinassan

04.68.33.50.58

Samu social

115

Régie de l'Eau

04.68.33.83.27

Edf  
dépannage

0810.333.011

Gdf dépannage

0810.433.011

Déchetterie

04.68.45.21.54

ALMA 11 centre

d'écoute contre  
la maltraitance  
des personnes  
âgées et adultes  
handicapés.

Numéro national  
d'appel : 3977

Permanence  
téléphonique le  
mardi de 9h à  
12h au

04.68.41.44.04

## Les bons comportements en cas de pluies méditerranéennes intenses



# PLUIE - INONDATION



**Reporter l'ensemble de ses déplacements, à pied ou en voiture.**



**Laisser ses enfants à l'école ou à la crèche car ils y sont en sécurité.**



**Rester ou rentrer à l'intérieur d'un bâtiment et monter en hauteur, à l'étage.**



**Couper les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage sans se mettre en danger.**



**Ne pas utiliser sa voiture, quelques centimètres d'eau suffiraient à l'emporter.**



**Ne pas descendre dans les sous-sols et se réfugier en hauteur.**



**S'éloigner des cours d'eau, des berges et des ponts et ne pas se réfugier sous un arbre pour éviter la foudre.**



**Rester informé et à l'écoute des consignes des secours et/ou de la mairie.**



**Se soucier des personnes vulnérables et isolées en privilégiant les SMS.**

## Vigicrues

Rester informé de l'état des cours d'eau grâce à l'appli Vigicrues



Une nouvelle appli permet de rester informé des risques de crues. Elle permet également de recevoir des avertissements personnalisés sur son téléphone portable, et de retrouver toutes les informations diffusées sur le site [vigicrues.gouv.fr](http://vigicrues.gouv.fr)

Connaître les conditions de circulation dans l'Aude avec inforoute 11

Pour rester informé des conditions de circulation sur le réseau routier audois, vous pouvez consulter le site [inforoute11.fr](http://inforoute11.fr). Routes inondées ou barrées, éboulements, déviations... les services du Département vous informent en temps réel de l'évolution de la situation.

## Plan canicule

Tout cet été, le Centre Communal d'Action Sociale de Vinassan a mis en place un dispositif dans le cadre du " **Plan National Canicule** " consistant à contacter nos Seniors pour prendre de leurs nouvelles et les conseiller dans les bons gestes à tenir par les grosses chaleurs au delà des normales de saison.

Un registre a été mis en place en Mairie, pour recenser les personnes fragiles et/ou isolées. Des appels téléphoniques auprès de nos administrés sont donnés par les membres du CCAS (1 élu référent quartier et 1 bénévole).

Des visites à domicile sont possibles si les personnes le souhaitent afin de leur apporter un soutien moral et présentiel. N'hésitez pas à contacter le CCAS au **04 68 45 29 00**.

INFO  
CANICULE

